

DÉLIBÉRATION PRÉSENTÉE EN CONSEIL SYNDICAL DU 12 DÉCEMBRE 2025

RESSOURCES HUMAINES : RAPPORT SOCIAL UNIQUE POUR L'ANNÉE 2024

Rapporteur : Monsieur Bernard DELALIN, Président du SyMPaC

La loi de transformation de la fonction publique n°2019-828 prévoit en son article 5, la création du Rapport Social Unique.

Ce document a vocation à rassembler en un seul document :

- le bilan social,
- le rapport de situation comparée entre les hommes et les femmes,
- le rapport sur les fonctionnaires mis à disposition,
- le rapport sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

L'article L.351-1du Code Général de la fonction publique dispose que le Rapport Social Unique, sera présenté à l'assemblée délibérante après avis du Comité Social Territorial.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Syndical :

- de prendre acte de la synthèse du Rapport Social Unique pour l'année 2024.
-

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Président,

Bernard DELALIN

Signé électroniquement par :
Bernard Delalin
Date de signature : 22/12/2025
Qualité : Président du SYMPAC

Acte certifié exécutoire compte tenu de :	
- son envoi en Sous-préfecture le : 26 décembre 2025	
- sa réception en Sous-Préfecture le : 26 décembre 2025	
- son envoi à l'affichage le : 31 décembre 2025	
Le Président du SyMPaC Bernard DELALIN	Signé électroniquement par : Bernard Delalin Date de signature : 06/01/2026

COMITE SYNDICAL DU 12 DÉCEMBRE 2025

Le douze décembre de l'an deux mille vingt-cinq, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le vingt-quatre novembre deux mille vingt-cinq s'est réuni à Calais en la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Calais, sous la Présidence de Monsieur DELALIN Président du SyMPaC.

Etaient présents :

Mmes Patricia BASSET, Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Joëlle LANNOY, MM. Guy BEGUE, Bernard DELALIN, Daniel DIWUY, Pierre-Henri DUMONT, Michel HAMY, Guillaume LOEULLIEUX, Philippe MIGNONET, Pascal PESTRE, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Nicole CHEVALIER, MM. Eric BIAT, Olivier LEVREAY, Frédéric MELCHIOR, Guy VERMERSCH (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER, MM. Gabriel BERLY, Eric BUY, Gilles COTTREZ, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET, Thierry GUILBERT, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr PESTRE), Claudia ROBERT, MM. Fabrice BALLART, Julien CORDENOS (pouvoir Madame HEUX), Hugo MARCOTTE RUFFIN (pouvoir Mr DELALIN) (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Clotilde BEAUFILS, MM. Yves ENGRAND, Olivier MAJEWICZ (pouvoir Mr VERMERSCH), Olivier PLANQUE (pouvoir Mme CHEVALIER), Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Bruno DEMILLY (pouvoir Mr VASSEUR), Antoine PERALDI, Thierry POUSSIÈRE (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient absents :

MM. Guy ALLEMAND, Pierre CARON, Laurent LENOIR (**Grand Calais Terres & Mers**).
M. Charles COUSIN (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Secrétaire de séance : Monsieur LEVREAY